

Réf: Dossier N° : 55061

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ISAAC-PRESTATION DE SERVICES SARL » en abrégé «I-PS-SARL »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME Résidence Paillet extension nord-Lot  
24, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « ISAAC-PRESTATION DE SERVICES SARL » en abrégé «I-PS-SARL ».

**Objet**: Conseil, assistance et formation en gestion d'entreprise, évènementiel, communication et fourniture d'équipement, achat-vente de marchandise diverse, import-export, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social**: ABIDJAN - ADJAME Résidence Paillet extension nord-Lot  
24, Ilot 2

**GERANT**: Monsieur GOLI GRIS CHARLES.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-25872 du 05/10/2018 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°23264 du 05/10/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

